



**Amicale Edouard Petit (AEP)**

5, rue Jean de la Fontaine  
F-75016 Paris

Tél: 01 75 75 01 85

[aep@aep-escrime.org](mailto:aep@aep-escrime.org)  
<http://www.aep-escrime.org>

salle : 15, rue des Bauches  
F-75016 Paris

Paris, le 27 janvier 2008

## **Compte rendu de l'assemblée générale du 17 janvier 2008**

Suite à la remise des blasons, l'assemblée générale est ouverte à 19h15. Sur 72 adhérents, 29 personnes sont représentées. Le quorum est donc atteint et l'assemblée pourra délibérer valablement.

Cette année, aucun enjeu majeur n'est à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'AEP. L'ordre du jours porte sur peu de points:

- 1 – adoption du compte rendu de l'AG de janvier 2007
- 2 – rapport moral du président
- 3 – bilan financier
- 4 – questions diverses

1 – le compte-rendu de l'assemblée générale de janvier 2007 est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport moral du président, bilan des activités et des projets (Jean-Marc Verbavatz, président)

### **- situation générale de l'association**

L'AEP se porte bien: le nombre d'adhérents est en hausse, en escrime c'est plutôt rare en année pré-olympique car on constate dans l'ensemble un pic après les jeux, suivi d'un déclin sur 3 ans. les résultats sportifs sont honorables compte tenu de la petite taille du club: nous avons des représentants à toutes les épreuves de ligue en poussins pupilles benjamins et minimes et au niveau régional chez les benjamins. Encore plus que les années précédentes la seule difficulté rencontrée est le manque de créneaux horaires disponibles. C'est dommage: notre salle rue des Bauches est l'une des seules salles d'armes équipées pour l'escrime de l'arrondissement et n'est utilisée à la pratique de ce sport que 6 heures par semaine !

Les modifications apportées aux statuts en janvier 2007 nous ont permis d'obtenir l'agrément sport de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Nous pourrons ainsi faire des demandes de subvention auprès du CNDS dès cette année.

Une subvention de 450 euros nous a été accordée en 2007 par la mairie de Paris, nous permettant d'investir davantage dans le renouvellement du matériel.

### **- bilan et répartitions des adhésions entre les Bauches et Montparnasse**

En raison du manque de créneaux disponibles nous avons ouvert, en partenariat avec le PUC, deux entraînements pour adultes à la salle Armand Massard de Montparnasse. La presque totalité des adultes de l'AEP s'y entraîne dorénavant dans le cadre d'entraînements communs PUC/AEP. Pour les jeunes, cette solution ne serait pas satisfaisante en raison de l'éloignement de la salle de Montparnasse. A ce jour, nous comptons 56 licenciés AEP rue des bauches, dont 52 jeunes et 16 adhérents à la salle de Montparnasse dont 15 adultes, pour un total de 72 adhérents. En raison de nos capacités d'accueil limitées, le total des adhérents est semblable à l'année dernière. Le nombre de jeunes a encore augmenté (+20%) au détriment des adultes qui ne peuvent plus pratiquer rue des bauches.

Comme chaque année, nous demanderons des créneaux horaires supplémentaires rue des bauches pour l'année prochaine (les demandes seront faites en février), mais jusqu'ici nous

n'avons pas obtenu de nouveau créneau d'entraînement dans cette salle qui est bien occupée.

#### – **vie locale, animations**

Nous sommes très mobilisés pour participer à des animations locales au niveau de l'arrondissement ou en partenariat avec d'autres clubs. Ainsi:

- nous avons participé au forum des sports de rentrée.
- nous avons participé à l'organisation du challenge d'escrime de l'OMS du 16ème, ou nous avons engagé 3 équipes mixtes de jeunes benjamins qui ont eu de bons résultats.
- Nous avons mis en place des entraînements inter-clubs mensuels avec la section escrime du Stade Français (le mercredi après-midi à Géo André). Ces entraînements sont déjà un vrai succès.

Cet effort de participation est visiblement apprécié et récompensé par une meilleure reconnaissance de notre club dans l'arrondissement et à la ligue d'escrime de Paris.

#### – **coupe du Maître**

Il s'agit de récompenser les jeunes escrimeurs non seulement sur leur résultats en compétition, mais surtout sur leur participation à la vie du club: passage de blasons, participation aux entraînements inter-clubs, aux compétitions, arbitrage. Ainsi le passage d'un blason rapporte 5 points, tout comme la participation en tant qu'arbitre à une compétition de ligue. Il s'agit d'une excellente idée de Maître Rumpfi qui en est le garant. Les jeunes qui auront totalisé le plus de points en fin d'année seront récompensés.

#### – **formation d'arbitres**

Nous avons cette année un arbitre en formation: François. Nous souhaitons faire un effort supplémentaire afin d'en avoir plusieurs l'année prochaine. Dans ce but, nous allons organiser au troisième trimestre de l'année scolaire des séances spéciales de formation à l'arbitrage en vue de l'épreuve théorique de rentrée (QCM). Notre objectif est d'avoir au minimum 3 arbitres autorisés en rentrer en formation départementale l'année prochaine. D'une manière générale, l'arbitrage fait partie intégrante de la formation des escrimeurs. En effet on ne peut pas pratiquer correctement ce sport sans en connaître et respecter parfaitement les règles !

#### – **renouvellement du matériel**

Depuis plus d'un an, nous avons fait un effort important de renouvellement du matériel: tenues et armes. Ceci répond à un souci constant de pratiquer l'escrime en toute sécurité, avec du matériel en bon état et des tenues agréables à porter. Il a également fallu faire face l'année dernière à une augmentation importante du nombre de tireurs, et donc acheter du matériel.

Le rapport moral du président est soumis au vote de l'assemblée. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

### 3 – Bilan financier (Patricia Brissaud, trésorière)

Il est à noter que l'exercice 2006-2007 est le premier exercice comptable établi sur le calendrier scolaire (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août). En effet, jusqu'en 2006, l'exercice comptable de l'AEP était fondé sur l'année civile et ne correspondait pas à la réalité de nos activités qui débutent chaque année en septembre. Les nouvelles dates d'exercice sont jugées mieux adaptées. La trésorière nous présente un bilan équilibré de 15000 euros pour l'exercice 2006-2007 (du premier septembre 2006 au 31 août 2007). Le budget semble être en forte hausse par rapport au précédent. Ce n'est pas tout à fait vrai car en raison du changement, le précédent exercice couvrait une période de 8 mois seulement (1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 août 2006). Un peu moins de la moitié des dépenses portent sur le poste « maîtres d'armes ». Près d'un tiers du budget est consacré aux investissements en matériel, et environ 13% des dépenses concernent les licences prises auprès de la fédération française d'escrime. Compte tenu de ces bons résultats, nous n'avons pas augmenté la cotisation annuelle cette année. En fait la cotisation a même légèrement diminué pour certaines catégories, alors que le tarif de la licence FFE a augmenté de 5 euros par personne pour la saison 2007-2008.

Le bilan présenté par la trésorière est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

#### **4 - Questions diverses:**

Proposition d'une rencontre des parents. Maître Rumpfli et Maître Tisseyre vont organiser un initiation à l'escrime pour adultes destinée aux parents des jeunes tireurs de l'AEP. Cette « rencontre des parents » aura lieu un jeudi soir au printemps à la salle de Montparnasse (date à fixer).

Maître Tisseyre rappelle que les jeunes de l'AEP sont bienvenus aux entraînements du PUC à Montparnasse ou à la cité universitaire pour des entraînements occasionnels de perfectionnement.

La séance est levée à 20h30.